

2026

Devenir

enseignant



Livret de formation

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation



UNIVERSITÉ  
DE  
MONTPELLIER



**nîmes**  
UNIVERSITÉ



Université  
Perpignan  
Via Domitia  
CRÉATRICE D'AVENIR DEPUIS 1350

ACADEMIE  
DE MONTPELLIER  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Sommaire

<b>Édito</b>	<b>3</b>
<b>Le nouveau format de la formation et des concours de recrutement</b>	<b>4</b>
<b>Les nouveaux concours de recrutement des professeurs et CPE</b>	<b>6</b>
<b>Les licences et parcours de licence préparant aux concours</b>	<b>9</b>
<b>Présentation du nouveau master M2E – Master de l'Enseignement et de l'Éducation</b>	<b>11</b>
<b>Master MEEF « Pratiques et Ingénierie de la Formation »</b>	<b>15</b>
<b>Fiches parcours – master Enseignant et Éducation (M2E)</b>	<b>16</b>
Devenir professeur des écoles	17
Devenir professeur de sciences industrielles de l'ingénieur	19
Devenir professeur d'économie et gestion	20
Devenir professeur d'anglais / lettres	21
Devenir professeur d'espagnol / lettres	21
Devenir professeur de lettres / histoire-géographie	21
Devenir professeur de mathématiques	22
Devenir professeur de numérique et sciences informatiques	23
Devenir professeur de physique-chimie	24
Devenir professeur de sciences de la vie et de la Terre	25
Devenir professeur de mathématiques / sciences	26
Devenir professeur de biotechnologies option biochimie-génie biologique	27
Devenir professeur d'arts plastiques	28
Devenir professeur de lettres modernes et classiques	29
Devenir professeur de musique et chant choral	30
Devenir professeur d'anglais	31
Devenir professeur de catalan	32
Devenir professeur d'espagnol	33
Devenir professeur de chinois	34
Devenir professeur d'occitan	35
Devenir professeur de sciences économiques et sociales	36
Devenir professeur documentation	37
Devenir professeur d'histoire et géographie	38
Devenir professeur de sciences et techniques médico-sociales	39
Devenir professeur d'éducation physique et sportive	40
Devenir conseiller principal d'éducation	41
<b>Fiches parcours Masters MEEF « Pratiques et Ingénierie de la Formation »</b>	<b>42</b>
DIDHUM (Didactique des Humanités)	42
SAFIR (Savoirs, Apprentissages, Formation, Identité, Recherche)	43
EPI (Éducation et Pratiques Inclusives)	44
Adresses des structures d'enseignement	46
Préparations à l'agrégation externe	47
Cartographie du master M2E et du parcours PIF du master MEEF	48
Nos partenaires	48



## ASSURANCES ÉTUDIANTS EN INSPE 2025 - 2026

Protéger ceux qui s'engagent  
pour l'école de demain, c'est ça  
être assurément humain.



Assurément  
Humain



À partir de 2026, les concours de recrutement des enseignants et des conseillers principaux d'éducation (CPE) auront lieu en fin de licence (L3). Pour vous aider à les réussir, les universités proposent des licences et des parcours de licence intégrant une préparation au concours.

Une fois le concours réussi, vous intégrerez le Master Enseignement et Éducation (M2E), conçu pour vous former au métier. En première année (M1), vous serez élève fonctionnaire et bénéficierez d'une rémunération de 1400 € nets par mois. En deuxième année (M2), vous deviendrez fonctionnaire stagiaire, avec une rémunération de 1800 € nets par mois. L'INSPÉ de l'Académie de Montpellier porte le projet académique de master M2E mis en œuvre par les composantes universitaires partenaires en lien avec le rectorat. Cette formation repose sur un double ancrage : scientifique et professionnel.

Ce continuum licence–master M2E, porté conjointement par les Universités de l'académie et le Rectorat, vise à articuler savoirs académiques, construction du projet professionnel et insertion progressive dans le métier.

L'enseignement est une profession exigeante, qui requiert une formation rigoureuse, fondée sur la recherche et ancrée dans la réalité du terrain. L'alternance entre cours universitaires (disciplinaires, didactiques, pédagogiques) et stages vous permettra de développer les compétences professionnelles des professeurs ou CPE. Vous apprendrez également à connaître le fonctionnement des établissements scolaires, les droits et devoirs du fonctionnaire, et à incarner les valeurs de la République. La maîtrise d'une langue étrangère, au niveau B2, et des outils numériques, devenus incontournables, fait également partie des objectifs de cette formation. **Le développement de toutes ces compétences demande du temps, d'où l'importance du continuum licence-master.**

Si vous ne réussissez pas le concours en L3, plusieurs poursuites d'étude vous permettront de le repasser, dans le cadre soit du master M2E soit dans d'autres mentions de master offrant des débouchés professionnels en cas d'un second échec au concours.

Notre ambition est simple : **vous donner toutes les clés pour réussir et vous accompagner vers une entrée sereine et motivée dans le métier.**

Pour compléter votre information, je vous invite à participer **dès la classe de seconde** aux salons d'étudiants organisés dans l'académie ainsi qu'aux journées portes ouvertes de nos universités. Ces événements sont l'occasion idéale pour échanger avec des formateurs et des étudiants déjà engagés dans les parcours de formation.

Tous les termes relatifs aux fonctions mentionnées dans ce livret s'entendent au féminin comme au masculin.

Pour toute question, vous pouvez consulter notre site web ou nous écrire à l'adresse suivante : [inspe@umontpellier.fr](mailto:inspe@umontpellier.fr)

Pr. Christophe Iung  
Administrateur provisoire de l'INSPÉ de l'Académie de Montpellier

# Le nouveau format de la formation et des concours de recrutement des professeurs et cpe

Dès 2026, le concours pour devenir professeur des écoles, professeur certifié (collège et lycée) ou conseiller principal d'éducation (CPE) se déroulera en fin de licence (L3, bac+3), et non plus à la fin du master (M2, bac+5).

Un continuum de 8 ans de formation est mis en place. Il débute par les 3 années de licence, se poursuit pendant les 2 années du nouveau master dénommé Master Enseignement et Éducation (M2E) puis se prolonge par les 3 années de formation continuée mise en place par le rectorat pendant les trois premières années d'exercice du métier en tant que professeur ou CPE titulaire.

Les étapes clés pour devenir enseignant ou CPE :

## ■ Lycée : Choix des spécialités dès la classe de première

La participation aux salons d'étudiants et aux journées portes ouvertes des universités est recommandée dès la classe de la seconde, afin que vos choix de spécialités au lycée permettent de réussir dans la licence préparant au concours en L3.

## ■ Licence : Gage de réussite au concours

– **Pour devenir professeur des écoles**, une nouvelle licence, dénommée **Licence Professorat de Écoles (LPE)**, est créée par le ministère à la rentrée 2026. Cette licence déployée dans toute l'académie de Montpellier prépare au métier de professeur des écoles et au concours de recrutement (CRPE). Sous certaines conditions concernant les résultats de L1 et de L2, les candidats titulaires de cette licence seront dispensés de passer les épreuves écrites et accéderont directement aux épreuves orales. D'autre part, certaines licences disciplinaires comportent également une préparation aux épreuves du concours.

– **Pour devenir professeur des collèges et lycées ou CPE**, il est recommandé d'intégrer une licence comportant une préparation au concours de recrutement.

## ■ Master M2E (Enseignement et Éducation) : Développer des compétences attendues d'un professeur ou CPE

Les lauréats du concours intègrent ce nouveau master et sont rémunérés :

- **En M1 M2E**, statut d'élève fonctionnaire et une rémunération d'environ 1 400 € nets par mois.
- **En M2 M2E**, statut de fonctionnaire stagiaire et une rémunération de 1 800 € nets par mois.

En cas de validation de ce master et d'un avis favorable du recteur, le lauréat est titularisé et devient professeur ou CPE titulaire.

## ■ Formation spécifique pendant les trois premières années d'exercice : Consolidation des compétences développées en formation initiale

Afin d'accompagner l'entrée dans le métier, le rectorat de l'académie d'affectation met en place une formation spécifique pour les nouveaux enseignants et CPE pendant les trois premières années d'exercice.

## ■ Que propose-t-on aux étudiants non lauréats au concours en L3 ?

Pour les étudiants n'ayant pas été lauréat à l'issue de la licence et souhaitant être professeur ou CPE, les universités mettent en place des dispositifs permettant aux étudiants une réussite différenciée au concours en poursuivant leurs études soit :

- En Master M2E lorsque le parcours est ouvert aux non-lauréats ;
- En Master Sciences de l'Éducation et de la formation (SEF) de l'Université de Montpellier, parcours :
  - Pluridisciplinarité Éducation Formation Enseignement : non lauréats 1<sup>er</sup> degré
  - Médiation Éducation Formation : non lauréats CPE
  - Sciences Technologie Humanités Éducation Formation Enseignement : non lauréats 2<sup>nd</sup> degré pour les parcours Lettres/Histoire-Géographie, Lettres Langues, Eco-Gestion, Sciences industrielles de l'ingénieur.

# Nouveau schéma de la formation des enseignants et des CPE

## Néo professeurs et CPE

Formation continuée pendant les trois premières années d'exercice mise en place par le rectorat

 **Titularisation des lauréats** si réussite au master M2E et avis favorable du recteur

## Master M2E : Développement des compétences du professeur ou CPE

Parcours de formation des lauréats <sup>(a)</sup>

**M2** : lauréat de concours ayant le statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré à hauteur de 1800€ / mois

**M1** : lauréat de concours ayant le statut d'élève professeur rémunéré à hauteur de 1400€ / mois

 **Réussite au concours** <sup>(a)</sup>

## Licence – Gage de réussite au concours

L3

Juin : Oraux des concours

Mars-Avril : Écrits des concours

L2

L1

 **Candidature via Parcoursup**

## Lycée

Choix de spécialités adaptées à la licence préparant au concours

<sup>(a)</sup> Pour les étudiants échouant au concours en fin de licence, les universités proposent des solutions pour leur permettre de le préparer, soit en poursuivant leurs études dans le master M2E (lorsque le parcours est ouvert aux non lauréats), soit dans une autre mention de master permettant à la fois de préparer le concours mais aussi d'envisager d'autres débouchés dans le cas d'un second échec au concours. Dans tous les cas, l'étudiant doit évidemment candidater via Mon Master.

■ La formation du futur professeur et CPE commence en licence, elle s'approfondit en master puis tout au long de la carrière de l'enseignant.

C'est un continuum de formation que les universités de l'Académie et le rectorat bâtissent pour répondre aux besoins d'un métier en constante évolution

■ La formation repose sur un enseignement disciplinaire et didactique exigeant, un apprentissage des compétences transversales du professeur et du CPE, une connaissance approfondie du système éducatif, des valeurs de la République et des droits et devoirs des fonctionnaires, une initiation à la recherche et une expérience professionnelle acquise sur le terrain.

# Les nouveaux concours de recrutement des professeurs et CPE

Cette section présente les nouveaux concours positionnés en fin de L3 dont la première session aura lieu en 2026. Toutes les données chiffrées correspondent aux concours 2025 alors que le concours était positionné en M2.

## 1. Les différents concours de recrutement

### ■ 1.1. Pour devenir Professeur des écoles

Le CRPE (Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles) ou CRPE option « langue régionale » (catalan et occitan) ont lieu au niveau académique. La difficulté des concours n'est pas la même dans toutes les académies : à la session 2025, les taux de réussite académique allaient de 12% à 75% des candidats présents aux écrits (moyenne nationale de 41%, 30% dans l'académie de Montpellier).

*Description des épreuves du concours externe du CRPE :*



### ■ 1.2. Pour devenir Professeur des collèges, lycées généraux ou lycées professionnels

Les concours sont nationaux :

- **CAPES** (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré pour les disciplines générales) ;
  - **CAPET** (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique) ;
  - **CAPLP** (Certificat d'Aptitude au Professorat des Lycées Professionnels) ;
  - **CAPEPS** (Certificat d'Aptitude au Professorat d'EPS) ;
  - **CAFEP** (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Enseignant du second degré dans les établissements d'enseignement privé sous contrat) ;
- **Aggrégation** : le professeur agrégé enseigne en classes préparatoires aux grandes Écoles et en BTS ainsi que dans les classes de collège et de lycée ainsi qu'à l'université. Les informations relatives à ce concours sont données page 47. Contrairement aux concours précédemment mentionnés, le concours de l'agrégation reste à bac+5 plus précisément : il suppose l'obtention d'un M2 à la date de la publication des résultats d'admissibilité. Les lauréats de ce concours bénéficient d'une année de formation à l'INSPE.

De nombreux concours manquent de candidats formés (par exemple anglais, mathématiques, lettres, sciences de l'ingénieur, sciences physiques, STMS, mathématiques-sciences).

La difficulté des concours n'est pas la même dans toutes les disciplines : à la session 2025, les taux de réussite allaient de 10% à 69% des candidats présents aux écrits en fonction des disciplines. Sur la fiche de chaque parcours de ce livret, figurent le nombre de candidats présents aux épreuves et le nombre de postes pourvus ainsi que le taux de réussite des étudiants présents aux écrits du concours.

*Description des épreuves du concours externe du second degré :*



### ■ 1.3. Pour devenir Conseiller Principal d'Éducation

Le concours est national et très sélectif (24% de réussite en 2025).

*Description des épreuves du concours externe :*



## 2. Épreuve orale d'entretien commune à tous les concours de recrutement de professeur et CPE (hors agrégation).

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury :

● Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

● Elle se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'apprehension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

– Se projeter dans le métier de professeur ;

– Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;

– Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;

– Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

**Pour plus de précisions :**



## 3. Caractéristiques du concours du professorat des écoles (CRPE)

Le CRPE externe comprend :

● **2 épreuves écrites :**

– **La première épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques.**

Elle comporte deux parties indépendantes. L'épreuve est notée sur 20, chaque partie compte pour 10 points. Une note égale ou inférieure à 2,5 sur l'une des deux parties est éliminatoire. (**coefficent 5**).

– **La seconde épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS.**

Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire (**coefficent 3**).



Sous certaines conditions concernant les résultats de L1 et de L2, les candidats titulaires de la licence « Professorat des Écoles » seront dispensés de passer les épreuves écrites et accéderont directement aux épreuves orales.

● **2 épreuves orales :**

– ***La première épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.***

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury. L'échange permet au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé et peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé. Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques. (**coefficent 5**).

– ***La seconde épreuve est un entretien comprenant deux parties :*** une première consacrée à l'EPS, une seconde correspondant à l'épreuve d'entretien mentionnée précédemment et commune à tous les concours de recrutement (**coefficent 3**).

Pour le concours du CRPE externe option langues régionales, se rajoutent aux épreuves décrites ci-dessus une épreuve écrite (coefficent 4) et une épreuve orale portant sur la langue régionale (**coefficent 3**).

*Pour complément d'informations :*



#### 4. Caractéristiques du concours du professorat de collège et lycée (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP)

Les épreuves des concours externes de recrutement d'enseignants des collèges et lycées (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP) se composent de, généralement, deux épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission.

*Description des épreuves du concours externe du second degré :*



#### 5. Principales caractéristiques du concours de CPE

Ce concours comprend :

● **2 épreuves écrites :**

- Une dissertation portant sur un sujet relatif à l'éducation et à la formation des jeunes.
- Une analyse d'un dossier documentaire portant sur une question de politique éducative.

● **2 épreuves orales :**

- Un exposé suivi d'un échange avec le jury. L'exposé a pour objet l'étude d'une situation en lien avec la vie éducative au sein d'un collège ou lycée s'appuyant sur un dossier documentaire présentant les éléments de la vie scolaire et du projet éducatif de l'établissement.
- Un entretien avec le jury (épreuve commune à tous les concours décrite précédemment).

*Description des épreuves du concours externe :*



# Les licences et parcours de licence préparant aux concours

Depuis que le gouvernement a décidé en avril 2025 de positionner le concours de recrutement des professeurs et CPE à bac +3 (au lieu de bac + 5), les universités de l'académie se sont mobilisées pour mettre en place des licences ou parcours de licence comportant une préparation aux épreuves du concours de recrutement.

## 1. Licence ou parcours de licence préparant au CRPE

### ■ 1.1 Licence Professorat des Écoles (LPE)

À partir de la rentrée universitaire 2026, les bacheliers pourront suivre la nouvelle licence professorat des écoles (LPE). Cette formation prépare à l'entrée dans le métier et au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE).

C'est une formation universitaire pluridisciplinaire et professionnelle qui permet :

- De consolider les bases en français, mathématiques et dans toutes les matières de l'école primaire (sciences, histoire-géographie, arts, EPS, langue étrangère, etc.) ;
- D'acquérir les premières notions de pédagogie adaptées à la maternelle et à l'élémentaire ;
- De comprendre et appliquer les valeurs de la République et le fonctionnement du système éducatif ;
- De découvrir le métier grâce à 10 semaines de stages minimum en école.

Son objectif est de donner aux futurs enseignants une préparation complète et progressive au métier de professeur des écoles.

Sous certaines conditions concernant les résultats de L1 et de L2, les candidats titulaires de cette licence n'ont pas à passer les écrits et sont automatiquement admissibles. Ils ne passent que les oraux du CRPE.

**Pour plus d'informations générales :**



#### ● 1.1.1 La licence LPE de la Faculté d'Education de l'Université de Montpellier.

Cette licence est proposée sur les cinq sites de la Faculté d'Éducation (Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan).

À la rentrée 2026, 280 places réparties entre les sites suivants les cinq sites :

- Montpellier (34) : 74 places
- Nîmes (30) : 74 places
- Perpignan (66) : 74 places
- Carcassonne (11) : 30 places
- Mende (48) : 28 places

La LPE de la Faculté d'éducation porte aussi des parcours Langues Régionales (Occitan et Catalan) ouverts sur les sites de :

- Carcassonne Occitan : 10 places
- Perpignan Catalan : 10 places



Cette licence constitue la première étape d'un continuum de formation licence-master vers le métier de Professeur des écoles porté totalement par la Faculté d'éducation. L'organisation des stages en écoles permet aux étudiants d'apprehender les différents aspects du métier et d'assurer progressivement des séances de cours tout en étant encadrés par des professionnels.

Elle offre aussi des possibilités de réorientation dès la L1 dans un des trois parcours de la mention de licence Sciences, Enseignement, Médiation qui conduisent vers les métiers de l'encadrement éducatif (CPE), de l'éducation populaire, de l'accompagnement éducatif, de la formation, de l'éducation spécialisée et inclusive, etc.

Enfin, l'originalité du parcours réside d'une part dans l'organisation d'un stage long dans une école à l'étranger ou dans une structure associative ou entrepreneuriale à vocation éducative, sociale et culturelle permettant d'affirmer ou de modifier le projet professionnel de l'étudiant et d'autre part dans des modalités pédagogiques coopératives, en ateliers et par projets.

#### ● 1.1.2 Licence LPE de l'UFR 6 de l'Université de Montpellier Paul Valéry

Cette licence est proposée sur les sites de l'UMPV de Montpellier et de Béziers. À la rentrée 2026, 60 places seront proposées : 40 à Montpellier et 20 à Béziers.

Sa spécificité réside dans la mise en place de dispositifs permettant une éventuelle réorientation en cours de cursus. Elle propose en effet, dès la première année, un stage obligatoire d'une semaine qui doit se dérouler hors école primaire et qui encourage les étudiants à découvrir d'autres professions, tel qu'éducateur spécialisé, Conseiller Principal d'Éducation, référent handicap, etc.

À cela s'ajoutent plusieurs modules permettant des réorientations pour les étudiants ne souhaitant plus, en cours de cursus, se destiner au professorat des écoles.

L'unité « Préparer les étudiants aux enjeux des sciences de l'éducation et de la formation » contient, dès la L1, des enseignements permettant aux étudiants de découvrir les cursus en sciences de l'éducation et le cas échéant de suivre une licence Sciences de l'Éducation et de la Formation (SEF) par la suite.

L'unité « Initiation à la recherche et formation par la recherche » permet également d'entrevoir un cursus de licence menant vers des Masters recherche en sciences de l'éducation et de la formation (4 sont rattachés au département SEF).

#### ■ 1.2 Parcours de licence ou diplôme universitaire comportant une préparation au CRPE

##### ● 1.2-1 Parcours proposé par la Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier

Dans la mention de « Sciences, Enseignement et Médiation » de la Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier est ouvert au niveau du L3 un parcours « Professorat des Écoles » en modalité à distance Hybride. La candidature est à déposer sur la plateforme e-candidat.

Pour les conditions d'admission, consulter le site de la Faculté d'éducation :



La Faculté d'Éducation propose aussi un diplôme d'établissement en ligne permettant de préparer les épreuves du CRPE et de comprendre les enjeux du concours et du métier.

##### ● 1.2-2 Parcours de licence proposé par l'Université de Montpellier Paul Valéry

Neuf licences disciplinaires<sup>1</sup> proposent dès le semestre 3 de la deuxième année (L2) des unités d'enseignement traitant du professorat des écoles et de la connaissance de l'école.

À l'issue de cette L2, les étudiants peuvent candidater pour intégrer en L3 le parcours « Professorat des Écoles ».

<sup>1</sup> Psychologie (Montpellier et Béziers), AES (Montpellier et Béziers), Sciences de l'éducation (Montpellier), Sciences sociales (Montpellier), Humanités (Montpellier), Lettres Modernes (Montpellier), Philosophie (Montpellier), MIASHS (Montpellier), Sciences du langage (ELF) (Montpellier).

L'objectif de ces parcours est triple :

- Construire des compétences professionnelles qui dépassent largement la seule sensibilisation aux métiers de l'enseignement en particulier au travers d'un stage d'observation dans une école maternelle ou primaire (en L3).
- Aider les étudiants à s'orienter en choisissant de façon progressive et éclairée les carrières de l'enseignement.
- Préparer aux exigences du CRPE et permettre, en cas de réussite, l'accès direct au Master M2E Mention « Professorat des Écoles ».

#### ● 1-2-3 Diplôme d'Université proposé par l'Université de Perpignan Via Domitia

Les enseignements pluridisciplinaires de ce diplôme d'Université offrent aux étudiants la possibilité de préparer les épreuves écrites et orales du concours de CRPE dès la L2.

Les horaires de ces enseignements sont aménagés afin de permettre une articulation optimale avec les enseignements des licences disciplinaires.

*Pour plus d'information :*



## 2. Licence ou parcours de licence préparant aux concours de recrutement des professeurs du second degré (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP) et CPE

Les universités de l'académie mettent en place dans leurs licences des parcours préparant aux épreuves des concours. Les fiches parcours de chacun des parcours indiquent les attendus des différents concours et les parcours mis en place en vue de la préparation aux concours.



# Présentation du nouveau master M2E – Master de l’Enseignement et de l’Éducation

(cartographie page 48)

## 1. Création de trois nouvelles mentions de master “ Enseignement et Education ” (M2E)

Suite au déplacement des concours de recrutement en fin de licence (L3), trois nouvelles mentions de master M2E<sup>2</sup> ont été créées :

- **M2E « Professorat des écoles »** – pour les lauréats du CRPE.
- **M2E « Professorat du second degré »** – pour les lauréats des concours CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP.

Dans notre académie, pour certains parcours de cette mention, comme cela est indiqué dans les fiches parcours, ce master est accessible, via la plateforme nationale *Mon Master*, à des non lauréats de concours souhaitant développer les compétences de professeur et passer le concours de recrutement pendant le master.

- **M2E « Conseiller principal d'éducation »** – pour les lauréats du concours CPE.

Les lauréats des concours de recrutement seront inscrits de droit dans ce master dont la finalité est le développement des compétences professionnelles des futurs professeurs et CPE. Les lauréats n'ont pas à candidater à ce master via la plateforme Mon Master.

Le master M2E prépare très concrètement à l'exercice du métier en alternant théorie et pratique. Au sein de cette formation universitaire, les étudiants effectuent également des périodes de stages permettant une entrée progressive dans le métier.

Dans notre académie l'INSPE assure la coordination des trois masters M2E, de leur conception à la diplomation des étudiants tandis que les composantes partenaires en assurent la mise en œuvre.

- **La Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier (UM)**, présente dans chaque département, met en œuvre les mentions M2E « Professorat des Écoles » et « CPE » ainsi que trois parcours<sup>3</sup> du second degré et les enseignements de culture commune du M2E « Professorat du 2<sup>nd</sup> degré ». Elle assure, également, l'enseignement de didactique et d'initiation à la recherche ainsi que l'accompagnement des stages dans la grande majorité des parcours du 2<sup>nd</sup> degré.
- **Les UFR disciplinaires** de l'Université de Montpellier (Faculté des Sciences, UFR STAPS), de l'Université de Montpellier Paul Valéry (UFR6 – Faculté Éducation et Sciences pour les LLASHS) et de l'Université de Perpignan Via Domitia (Faculté Lettres et Sciences Humaines, Faculté Sciences Exactes et Expérimentales et Institut Franco-Catalan Transfrontalier) mettent en œuvre les autres parcours du master M2E « 2<sup>nd</sup> degré » en apportant leur expertise dans le domaine des différentes disciplines.

L'INSPE garantit la cohérence académique de la formation intégrant les compétences disciplinaires aux compétences métier du professeur et du CPE. Cette organisation fédérale repose sur une coordination étroite entre les composantes universitaires et le rectorat.

<sup>2</sup> Ces trois mentions se substituent aux mentions MEEF « 1<sup>er</sup> degré », « 2<sup>nd</sup> degré » et « Encadrement Éducatif » qui disparaissent à compter de septembre 2026.

<sup>3</sup> Eco-Gestion, PLP Lettres-Anglais/Espagnol/Histoire-Géographie et Sciences de l'Ingénieur.

## 2. Formation adossée à la recherche

Comme tout master universitaire, le M2E s'appuie sur la recherche et sur des équipes pédagogiques intégrant des enseignants chercheurs et des enseignants docteurs. Pendant le master, les étudiants réalisent un mémoire qui intègre tous les éléments de la formation (Licence-M1-M2) et doivent rendre compte d'une démarche de formation à et par la recherche pouvant s'appuyer sur différentes expériences professionnelles.

Cet adossement à la recherche permettra aux futurs enseignants et CPE de s'emparer des méthodes et résultats de la recherche pour analyser et faire évoluer leur enseignement à tous les stades de leur carrière.

L'INSPE bénéficie de l'environnement scientifique remarquable présent dans l'académie du fait d'une part de la présence d'unités de recherche liées aux disciplines et leur didactique présentes dans les masters M2E et d'autre part d'équipes de recherche travaillant dans le champ de l'éducation et de la formation.

Les axes structurants de la recherche en éducation et formation dans l'académie sont les suivants :

- Langues et langage dans les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et la formation ;
- Didactiques, épistémologie des disciplines, processus d'apprentissage, ingénierie de formation ;
- Travail de l'enseignant et du formateur (gestes professionnels, interactions didactiques en situation,...) dans les métiers adressés à autrui (enseignement, éducation, formation d'adultes, santé, travail social), Formation, Professionnalisation ;
- Culture, patrimoine et médiation scientifique, histoire de l'éducation, des enseignements et de la formation, Éducations à, Valeurs en éducation et formation, éducation et société ;
- Publics à besoin éducatifs particuliers (élèves ou étudiants en situation de handicap, nouvellement arrivés en France, en situations de plurilinguisme, éducation prioritaire...), Inégalités, Territorialité, Environnement ;
- Numérique en éducation et formation.

## 3. Formation réalisée dans le cadre d'équipes plurielles

L'une des clés de la richesse de la formation réside dans la composition plurielle des équipes pédagogiques qui rassemblent à la fois des spécialistes des disciplines et de leur didactique, des spécialistes de pédagogie et des enseignants de terrain. Certains enseignants et formateurs sont universitaires (professeurs des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés, certifiés, CPE et professeurs des écoles), d'autres sont affectés à titre principal à l'Éducation Nationale et sont encore en responsabilité de classe :

- **Dans le 1<sup>er</sup> degré** : CMF (professeurs des écoles chargés de mission formation), maîtres formateurs et professeurs à temps partagé réalisant la moitié de leur service à l'éducation nationale et la seconde à l'Université.
- **Dans le second degré** : PFA (professeurs formateurs académiques) et professeurs à temps partagé.

Dans le cadre de cette nouvelle réforme, la contribution des personnels affectés à titre principal à l'éducation nationale dans les heures enseignées en master M2E doit passer, à terme, de 33% à 50%.

Cette composition plurielle permet d'établir des liens entre les différents éléments de la formation qui est à la fois adossée à la recherche et ancrée dans le métier, l'école ou l'établissement scolaire dans lequel exerce l'étudiant étant également un lieu de formation. Les tuteurs métiers accompagnant au quotidien les étudiants pendant leur stage et les chefs d'établissements dans le second degré sont des acteurs à part entière de la formation et sont leurs premiers interlocuteurs dans l'établissement scolaire.

## 4. Formation en alternance

La formation repose sur un principe d'alternance entre des situations de travail vécues en école ou en établissement scolaire (au cours des stages) et des enseignements. La professionnalisation et l'acquisition des compétences résultent des interactions multiples qui s'établissent entre la formation et les stages à travers des dispositifs de formation spécifiques (aide à la préparation de cours, analyse de situations professionnelles, visites formatives pendant les stages, etc.). Les stages sont organisés au cours du cursus de formation selon une progression qui va de l'observation puis la pratique accompagnée en M1 M2E et enfin la responsabilité en M2 M2E.

- **En M1 M2E : stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA), 12 semaines<sup>4</sup>.**

Pendant ce stage, l'élève professeur observe puis prend progressivement en charge la classe, accompagné par un tuteur. Il identifie les missions du futur enseignant et de la communauté éducative dans laquelle il doit s'insérer et acquiert une première expérience directe de l'enseignement et une connaissance du système éducatif. Il peut aussi tirer profit de ce stage pour élaborer le sujet de mémoire qu'il réalisera en seconde année de master.

Les stages sont répartis sur l'année du M1 et comportent des périodes groupées et filées. Ils ont lieu dans trois écoles différentes dans le 1<sup>er</sup> degré et dans deux établissements dans le 2<sup>nd</sup> degré afin de connaître les différents contextes d'exercice du métier.

Les interventions des étudiants, préparées en amont du stage, sont ensuite analysées au cours de la formation.

Ces 12 semaines de stage préparent les étudiants à être en responsabilité de classe(s) pendant la seconde année de master.

- **En M2 : stages en responsabilité à mi-temps des fonctionnaires stagiaires<sup>5</sup>**

Les lauréats du concours ont un statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré et doivent assumer une responsabilité soit de professeur à mi-temps (12 heures pour les professeurs d'école et 9 heures pour les professeurs de collège et lycée) soit de professeur documentaliste à mi-temps (17,5 heures) ou de CPE à mi-temps (17,5 heures).

Chaque fonctionnaire stagiaire bénéficie d'un tutorat mixte : il est suivi par un tuteur métier, lequel est un enseignant de l'éducation nationale accompagnant le fonctionnaire stagiaire dans sa pratique de classe ; il est par ailleurs suivi par un tuteur universitaire qui participe à sa formation à l'université et qui est responsable des deux visites réalisées par l'INSPE : une première visite formative au cours du premier semestre et une visite évaluative lors du second semestre.

## 5. Objectifs et contenus du Master M2E

La formation vise le développement des compétences professionnelles définies par le référentiel national des métiers de l'enseignement et de l'éducation :



<sup>4</sup> Pour les parcours intégrant des étudiants non lauréats de concours, le stage de M1 non rémunéré est un stage de 6 semaines d'observation et de pratique accompagnée (SOPA).

<sup>5</sup> Pour les parcours intégrant des étudiants non lauréats de concours, le stage de M2 non rémunéré est un stage de 8 semaines d'immersion et de pratique accompagnée (SIPA).

C'est sur la base de ce référentiel que l'étudiant sera évalué<sup>6</sup>.

Le master M2E comporte 780 heures d'enseignement : 530 en M1 et 250 en M2.

Les attendus de ces masters sont présentés, dans l'arrêté cadrant ces masters en quatre blocs, les trois derniers ayant les mêmes intitulés pour les trois mentions :

● **Bloc 1** : Attendus dépendant de la mention

- **M2E « Professorat des écoles »** : « Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence ». 62% du volume horaire est consacré à ce bloc.
- **M2E « Professorat du 2<sup>nd</sup> degré »** : « Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s) ». 62% du volume horaire est consacré à ce bloc.
- **M2E « CPE »** : « Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages ». 52% du volume horaire est consacré à ce bloc.

● **Bloc 2** : « Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous »

● **Bloc 3** : « Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation »

● **Bloc 4** : « S'engager dans une démarche de développement professionnel »



<sup>6</sup> Il est à noter que l'obtention du master M2E suppose un niveau B2 dans une langue étrangère.

## Master MEEF “Pratiques et Ingénierie de la Formation”

Contrairement aux mentions MEEF « 1<sup>er</sup> degré », « 2<sup>nd</sup> degré » et « Encadrement Éducatif » qui disparaissent en 2026 au niveau du M1, la mention MEEF « Pratiques et Ingénierie de la Formation » continue d'exister.

Elle ne concerne pas la formation des futurs professeurs mais s'adresse à des professionnels, majoritairement des enseignants des premier et second degrés, désireux de renforcer leurs compétences et connaissances par une formation ouverte sur la recherche, apte à éléver leur niveau de qualification et pour certains à acquérir des compétences de formateurs.

Trois parcours sont proposés :

- **DIDHUM** : Didactique Des Humanités ;
- **EPI** : Éducation et Pratiques Inclusives ;
- **SAFIR** : Savoir Apprentissage Formation Identité Recherche.

Ces trois parcours sont mis en œuvre par la Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier sur son site de Montpellier.

**Le M1** est composé d'un tronc commun aux quatre parcours et d'UE spécifiques.

Il permet un début de spécialisation dans un parcours, ainsi que l'engagement dans un projet de recherche. Il s'organise comme suit :

- *Le S1* est totalement mutualisé. Il est organisé autour de deux UE (Initiation à la recherche ; Enjeux et mutations de l'institution scolaire).
- *Le S2* comprend trois UE mutualisées (Exploiter des écrits scientifiques ; Construire un projet de recherche ; Langues Vivantes étrangères) et deux à trois UE spécifiques à chaque parcours.

**Le M2** permet une spécialisation par parcours. Certaines UE sont partagées entre certains parcours.



**Mention M2E « Professorat des Ecoles » :****Lieux : Carcassonne - Mende - Montpellier - Nîmes - Perpignan****Présentation et objectifs**

Cette mention concerne les lauréats du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) affectés dans l'académie de Montpellier. L'option langue régionale est ouverte à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne pour l'occitan. La formation permet aux lauréats du concours de développer les compétences attendues d'un professeur des Ecoles.

**Comment réussir le concours ?**

Comme indiqué dans le livret (page 9), une nouvelle licence « Professorat des Écoles » est mise en place à partir de 2026, préparant à la découverte du métier et au concours de recrutement des professeurs des Écoles. Sous certaines conditions concernant les résultats de L1 et de L2, les candidats titulaires de cette licence n'ont pas à passer les écrits et sont automatiquement admissibles. Ils ne passent que les oraux du CRPE. Cette licence suivie du master M2E constitue le continuum de formation permettant de développer en cinq années les compétences attendues d'un jeune professeur des Ecoles.

Certains parcours de licences disciplinaires comportent aussi des Unités d'Enseignement préparant au concours (page 10).

**Composante de formation**

Faculté d'Éducation-UM (Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan).

**Responsables de la mention**

valérie.munier@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 53

frédéric.torterat@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 83 12

**Directeurs des études des sites de formation de la Faculté d'Éducation de l'UM**

*Carcassonne* : martine.loubet@umontpellier.fr – Tél. 04 68 25 16 35

*Mende* : stephane.amouroux@umontpellier.fr – Tél. 04 66 49 16 22

*Montpellier* : jean-michel.meyre@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 41

*Nîmes* : genevieve.brunot@umontpellier.fr – Tél. 04 66 62 84 84

*Perpignan* : helene.marquie-dubie@umontpellier.fr – Tél. 04 68 85 70 40

Coordination académique : Sandrine de la Cruz – Tél. 04 67 61 83 07

sandrine.de-la-cruz@umontpellier.fr

**Résultats du CRPE externe session 2025 (concours positionné en M2 en 2025)**

Résultats académie de Montpellier	Nombre de postes	Présents aux concours	Admis	Admis / Présents
CRPE externe	274	932	277	30 %
Concours langues régionales	12	17	9	53 %
Total académie de Montpellier	286	949	286	30 %
Résultats national CRPE	8 117	18 524	6 976	41 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



# Enseigner aujourd'hui demande du courage. **Et de l'assurance.**

**MAIF, assureur N°1 des enseignants\***

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



**Parcours :****Sciences de l'ingénieur collèges-lycées et Techniques Industrielles lycées professionnels****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation concerne les lauréats des concours suivants :

- **4 spécialités du concours CAPET S2I :**

- Ingénierie des Constructions
- Ingénierie Électrique
- Ingénierie Mécanique
- Ingénierie Informatique

- **5 spécialités du concours CAPLP :**

- Génie électrique option électronique
- Génie électrique option électrotechnique et énergie et option construction
- Génie mécanique option maintenance des systèmes mécaniques automatisés
- Génie civil option construction et réalisation des ouvrages
- Génie civil option équipements techniques - énergie

Ce parcours permet à l'étudiant de développer les compétences attendues d'un professeur de ces champs disciplinaires.

**Comment réussir ces concours ?**

La Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier propose dans la licence « Sciences, Enseignement, Médiation » un parcours en L3 intitulé « Sciences et techniques de l'ingénierie pour l'enseignement et la formation ». Elle est accessible aux étudiants ayant validé un niveau BAC+2 dans le domaine technologique et industriel (CPGE, BTS, L2, Bachelor2).

Cette L3 prépare à ces concours de recrutement.

Pour les étudiants ayant échoué au concours, la Faculté d'Education propose dans le master « Sciences de l'Éducation et de la Formation » un parcours permettant de re-préparer le concours mais aussi d'envisager d'autres débouchés.

**Composante de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsable de parcours**

Eric Chabaud – eric.chabaud@umontpellier.fr

**Résultats nationaux des concours externes session 2025 (concours niveau M2)**

Ce parcours prépare à de nombreux concours CAPET et CAPLP. Les données relatives au CAPLP sont disponibles sur le site du ministère :



	Nombre de postes	Présents aux concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
CAPET ingénierie des constructions	22	48	34	14	29 %
CAPET ingénierie électrique	30	75	55	28	37 %
CAPET ingénierie informatique	33	37	26	10	27 %
CAPET ingénierie mécanique	44	70	57	27	39 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



## Parcours :

### Économie et Gestion des organisations

**Lieu : Montpellier**

#### Présentation et objectifs

Ce parcours de formation concerne les lauréats des concours suivants :

- 3 spécialités du concours CAPET Eco-Gestion :
  - Communication, organisation et gestion des ressources humaines
  - Comptabilité et finance
  - Marketing
- 2 spécialités du concours CAPLP :
  - Gestion et administration
  - Commerce et vente

Ce parcours permet à l'étudiant de développer les compétences attendues d'un professeur de ces champs disciplinaires.

#### Comment réussir ces concours ?

La Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier propose dans la licence « Sciences, Enseignement, Médiation » un parcours en L3 intitulé « Économie-Gestion ». Elle est accessible aux étudiants ayant validé un niveau BAC+2 dans le domaine de l'Économie-Gestion (CPGE, BTS, L2, Bachelor 2...). Cette L3 prépare à ces concours de recrutement.

Pour les étudiants ayant échoué au concours, la Faculté d'Éducation propose dans le master « Sciences de l'Éducation et de la Formation » un parcours permettant de préparer le concours mais aussi d'envisager d'autres débouchés.

#### Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

#### Responsable de parcours

Priscille Gothié – priscille.gothie@umontpellier.fr

#### Résultats nationaux des concours externes session 2025 (concours niveau M2)

Ce parcours prépare à de nombreux concours CAPET et CAPLP. Les données relatives au CAPLP sont disponibles sur le site du ministère :



	Nombre de postes	Présents aux concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
CAPET EG option communication	85	218	118	82	37 %
CAPET EG option comptabilité	59	136	85	56	41 %
CAPET EG option marketing	106	321	181	106	33 %
CAPLP EG option commerce vente	140	514	226	140	27 %
CAPLP EG gestion et administration	25	161	61	25	16 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



**Parcours :****Lettres-Histoire et géographie, Anglais-Lettres, Espagnol-Lettres****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats des concours CAPLP Lettres-Histoire et géographie, CAPLP Anglais-Lettres, CAPLP Espagnol-Lettres de développer les compétences attendues de ces disciplines en lycée professionnel.

**Comment réussir ces concours ?**

Il s'agit d'un concours bivalent (lettres-histoire et géographie ; anglais-lettres ou espagnol-lettres) qui se déroule en deux temps :

- Des épreuves d'admissibilité écrites dans les deux valences choisies, portant essentiellement sur des compétences disciplinaires (5h par épreuve).
- Des épreuves d'admissibilité orales disciplinaires sont proposées dans chaque valence : le candidat choisit une majeure et une mineure, la discipline retenue comme majeure bénéficie d'un coefficient plus important. Une épreuve orale portant sur la projection dans le métier est également prévue.

Les candidats ayant un profil littéraire, une capacité d'analyse de documents et de rédaction peuvent légitimement envisager une réussite au concours en intégrant une licence préparatoire (voir ci-dessous) qui leur permettra d'affiner progressivement leur choix de bivalence.

**Quelle licence permet d'accéder à un parcours préparant au concours ?**

À la FDE de l'UM, le parcours « Humanités, Enseignement, Éducation » de la licence « Sciences Enseignement et Médiation » prépare au concours du CAPLP dans les bivalences citées. C'est un cursus, de la L1 à la L3, qui cible l'acquisition des savoirs et compétences bivaux nécessaires à la réussite au concours et à l'entrée dans le métier.

**Quel parcours en master permettant de préparer le concours ou d'envisager d'autres débouchés ?**

Le parcours STHEFE, abrité dans le master « Sciences de l'éducation et la formation » de la FDE de l'UM, permet aux étudiants non-lauréats de renforcer les connaissances et compétences pour devenir enseignant et repasser le concours.

**Composante de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsable de parcours**

David Durant – david.durant@umontpellier.fr

**Résultats nationaux des concours externes session 2025 (concours niveau M2)**

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Présents aux concours</i>	<i>Admissibles</i>	<i>Admis</i>	<i>Admis / Présents</i>
Anglais-Lettres	70	118	86	57	48 %
Espagnol-Lettres	25	80	48	25	31 %
Lettres-Histoire et géographie	145	311	209	145	45 %

UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER

**Parcours :****Mathématiques****Lieu : Montpellier et Perpignan****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES de mathématiques de développer les compétences attendues d'un professeur de mathématiques exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES de mathématiques ?**

Le concours comporte des épreuves visant à évaluer la maîtrise des connaissances académiques en mathématiques.

Les épreuves d'admissibilité sont constituées de deux problèmes écrits de quatre heures chacun, portant sur le tronc commun des programmes des différentes licences de mathématiques. Elles mobilisent des compétences en analyse, algèbre, géométrie et probabilités, ainsi qu'une capacité à raisonner et à rédiger correctement des démonstrations.

Les épreuves d'admission comprennent deux oraux. La première consiste à présenter la résolution d'un exercice issu du programme du cycle terminal du lycée, complété par l'option Mathématiques expertes et par le programme des épreuves écrites. Le candidat doit enrichir son exposé grâce aux connaissances acquises en licence, en mettant en avant les notions mobilisées, en illustrant par des exemples et en structurant son discours de manière claire et pédagogique. Le second oral est un oral visant à évaluer la motivation du candidat à exercer le métier d'enseignant (oral commun à tous les concours comme indiqué page 7).

Pour accéder à un parcours préparant le CAPES de mathématiques, la mention Licence de Mathématiques est la voie privilégiée. Les titulaires d'un master ou d'un diplôme d'ingénieur avec une solide formation en mathématiques peuvent également y prétendre. À la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier, le parcours Enseignement en L3 Mathématiques est spécifiquement conçu pour cette préparation. Il offre un renforcement des bases théoriques en mathématiques dans la perspective d'enseigner, une initiation à la didactique, ainsi qu'une période de stage en établissement scolaire. La licence de Mathématiques de la Faculté SEE de l'UPVD propose aussi une préparation au concours. Ces deux formations constituent une excellente préparation aux épreuves du concours.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM et Faculté Sciences Exactes et Expérimentales de l'UPVD

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

*Montpellier* : Gaëtan Planchon – gaetan.planchon@umontpellier.fr

*Perpignan* : Florent Nacry – florent.nacry@univ-perp.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Mathématiques	990	1561	1152	737	47 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



fde  
Faculté d'Éducation  
Université de Montpellier



Université  
Perpignan  
Via Domitia



**Parcours :****NSI – Numérique et sciences informatiques****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES de NSI de développer les compétences attendues d'un professeur de NSI exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES de NSI ?**

Le CAPES SNT-NSI est un concours qui nécessite des compétences rigoureuses, solides dans le domaine de l'informatique.

La réussite à ce concours sera favorisée pour les candidats provenant d'une licence d'informatique ou d'un diplôme équivalent.

Le concours comporte deux épreuves écrites d'admissibilité. La première épreuve consiste en l'analyse et la résolution d'un ou plusieurs problèmes et évalue les connaissances disciplinaires ainsi que les capacités de raisonnement, d'argumentation et de programmation du candidat. La seconde épreuve s'appuie sur un ou plusieurs documents présentant une problématique posée par une situation concrète et des éléments de mise en œuvre d'une ou plusieurs solutions. Le candidat est invité à analyser, le cas échéant, à compléter et à faire évoluer la ou les solutions à mettre en œuvre pour résoudre la problématique posée. L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser les documents proposés, à construire et exposer un raisonnement.

Le concours comporte deux épreuves orales. La première consiste en un exposé disciplinaire suivi d'échanges avec le jury. Le travail réalisé en préparation s'appuie sur un corpus de documents autour d'un thème. Ces documents présentent la problématique associée au thème et la description d'une réalisation informatique répondant à tout ou partie de cette problématique. Cet exposé est suivi d'un échange permettant au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles. Le second oral est commun à tous les concours et est présenté dans la première partie du livret.

Pour réussir au concours, dans l'académie de Montpellier, il est conseillé, notamment, de suivre la licence d'informatique (parcours préparation au concours Capes) de la Faculté des Sciences de l'UM.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Rodolphe Giroudeau – rodolphe.giroudeau@umontpellier.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Numérique et sciences informatiques	55	148	106	55	37 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



**Parcours :****Physique - Chimie****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES de Physique et Chimie de développer les compétences attendues d'un professeur de physique et chimie exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES Physique-Chimie ?**

Le CAPES de physique-chimie est un concours qui nécessite des compétences rigoureuses dans les deux disciplines. La réussite à ce concours sera favorisée pour les candidats provenant d'une licence de physique-chimie voire de physique ou chimie.

Les candidats choisissent, au moment de l'inscription, la discipline physique ou chimie, pour laquelle l'évaluation sera la plus approfondie. Cette discipline est qualifiée de majeure et le niveau attendu est celui d'une licence. L'autre discipline étant alors qualifiée de mineure.

Le concours comporte deux épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission. La première épreuve d'admissibilité est constituée de plusieurs exercices évaluant les compétences disciplinaires en physique et en chimie. Elle est composée de deux parties évaluant respectivement la discipline majeure et la discipline mineure. La deuxième épreuve d'admissibilité évalue l'aptitude du candidat à répondre à des questions en exploitant un ensemble de documents de nature variée. Les questions abordées dans cette épreuve concernent principalement le programme de la discipline majeure et une faible proportion d'entre elles de la discipline mineure. Les épreuves d'admission consistent en deux épreuves orales. La première qui consiste en un exposé mené par le candidat qui présentera des résultats expérimentaux réalisés en préparation. Cette épreuve portera uniquement sur la discipline majeure. La deuxième épreuve orale consiste en un entretien avec le jury comme décrit dans la partie introductive de ce livret.

Pour réussir au concours, dans l'académie de Montpellier, il est conseillé, notamment, de suivre la licence Physique-Chimie de la Faculté des Sciences de l'UM et de l'UFR SEE de l'UPVD.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

David Cross – david.cross@umontpellier.fr

Anne-Laure Dalverny – anne-laure.dalverny@umontpellier.fr

Yohann Scribano – yohann.scribano@umontpellier.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Physique chimie	376	580	427	280	48 %


**UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER**

**ACADEMIE  
DE MONTPELLIER**
*Liberati  
Egalité  
Fraternité*

**Parcours :****Sciences de la vie et de la terre****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES de SVT de développer les compétences attendues d'un professeur de sciences de la vie et de la terre exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master

**Comment réussir le concours du CAPES SVT ?**

Le CAPES de Sciences de la Vie et de la Terre est un concours qui nécessite des compétences rigoureuses dans tous les domaines de la Biologie et de la Géologie. La réussite à ce concours sera favorisée pour les candidats provenant d'une licence comportant des enseignements dans les deux domaines.

Les candidats choisissent, au moment de l'inscription, le domaine, Biologie ou Géologie, dans lequel ils passeront l'oral 1.

Le concours comporte deux épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission. Les épreuves d'admissibilité peuvent porter, au choix du jury, soit sur les sciences de la vie pour l'une des épreuves et sur les sciences de la Terre pour l'autre épreuve, soit associer ces deux champs pour l'une des épreuves et porter sur un seul de ces champs pour l'autre épreuve. La première épreuve d'admissibilité a pour objectif l'évaluation de la maîtrise des savoirs disciplinaires ainsi que des méthodes et démarches scientifiques, au travers d'un texte scientifique rigoureux, de bonne qualité formelle et illustré répondant aux questions posées. La deuxième épreuve d'admissibilité consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire de nature variée.

La première épreuve d'admission consiste en un exposé et en la réalisation d'une activité pratique devant le jury, puis d'un échange avec le jury. La deuxième épreuve orale consiste en un entretien avec le jury comme décrit dans la partie introductive de ce livret.

Pour réussir au concours, dans l'académie de Montpellier, il est conseillé, notamment, de suivre le parcours de licence Métiers de l'Enseignement en SVT de la Faculté des Sciences de l'UM et la licence Sciences de la Vie et de la Terre de l'UPVD.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Philippe Munch – philippe.munch@umontpellier.fr

M1 : Stéphanie Volle – stephanie.volle@umontpellier.fr

M2 : Philippe Munch – philippe.munch@umontpellier.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
SVT	320	896	604	320	36 %


**UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER**


## Parcours :

### Mathématiques-Sciences

**Lieu : Montpellier**

#### Présentation et objectifs

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPLP de Maths-Sciences de développer les compétences attendues d'un professeur de mathématiques et de sciences physiques et chimiques en lycée professionnel.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

#### Comment réussir le concours CAPLP Maths-Sciences ?

Le CAPLP Mathématiques Physique-chimie est un concours qui nécessite des compétences rigoureuses dans les deux valences.

Les candidats choisissent, au moment de l'inscription, la discipline Mathématiques ou Physique-chimie, pour laquelle l'évaluation sera la plus approfondie. Cette discipline est qualifiée de majeure et le niveau attendu est celui d'une licence. L'autre discipline étant alors qualifiée de mineure et le niveau attendu est celui du lycée et BTS. Le programme des épreuves du concours fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

**Le concours comporte deux épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission.** Chaque épreuve d'admissibilité se compose de plusieurs exercices ou problèmes. Chacune des épreuves d'admissibilité se compose de deux parties d'égale importance : une partie commune à tous les candidats et une partie spécifique dépendant de la discipline majeure/mineure choisie, la première épreuve concerne les mathématiques, la seconde la physique-chimie.

**La première épreuve d'admission** se compose de deux parties, l'une dédiée à la discipline majeure, l'autre à la discipline mineure. Un dossier est fourni au candidat, ainsi que toutes les ressources nécessaires, pour permettre la préparation des deux parties de l'épreuve que le candidat aborde dans l'ordre de son choix, la partie principale dans la discipline majeure et la partie complémentaire dans la discipline mineure.

**La seconde épreuve d'admission** consiste en un entretien avec le jury comme décrit dans la partie introductive de ce livret.

Pour réussir au concours, dans l'académie de Montpellier, il est conseillé, notamment, de suivre une licence de Physique-Chimie ou de physique ou de chimie ou d'une licence de mathématiques ou certains DUT.

#### Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

#### Responsables de parcours

Aude-Marie Bardy – aude.bardy@umontpellier.fr

Jean-François Dufreche – jean-francois.dufreche@umontpellier.fr

#### Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Mathématiques - Sciences	161	257	195	96	37 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



**Parcours :****Biotechnologies option Biochimie-Génie Biologique****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPET Biotechnologies option Biochimie-Génie Biologique de développer les compétences attendues d'un professeur de cette discipline en lycée général et technologique.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le CAPET Biotechnologies option Biochimie-Génie Biologique ?**

Pour réussir le concours du CAPET Biotechnologies option Biochimie Génie Biologique (BGB), privilégiez un parcours de L3 Sciences de la Vie (SV) axé sur la biochimie, la microbiologie, la biologie humaine, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que les technologies biochimiques et microbiologiques.

Les deux épreuves d'admissibilité du CAPET BGB ont pour objectif de vérifier les connaissances scientifiques et technologiques (première épreuve) et l'aptitude à analyser un dossier documentaire scientifique et technologique (seconde épreuve).

La première épreuve d'admission du CAPET BGB permet d'apprécier les compétences pratiques du candidat et sa capacité à mettre en œuvre une démarche technologique.

Le parcours L2/L3 SV Biotechnologies-Métier de l'Enseignement (Bio-ME) de la Faculté des Sciences de Montpellier s'adresse aux étudiants se destinant à la préparation du CAPET BGB.

Ce parcours permet d'acquérir :

- Des savoirs scientifiques en biochimie, génétique moléculaire, microbiologie, physiologie, biologie cellulaire et immunologie ;
- Des savoir-faire en technologies d'analyse biochimique et biologique dans le cadre des TP de biochimie, de microbiologie, de biologie moléculaire et cellulaire, de physiologie et de biotechnologies ;
- Des connaissances sur le métier d'enseignant au cours d'un stage d'observation en lycée général et technologique.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Pascal Chillet – pascal.chillet@umontpellier.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Biotechnologies BGB	25	104	58	25	24 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



**Parcours :**  
**Arts Plastiques**

**Lieu :** Montpellier

### Présentation et objectifs

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'arts plastiques de développer les compétences attendues d'un professeur d'arts plastiques exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

### Comment réussir le concours du CAPES d'arts plastiques ?

Quelles caractéristiques du concours ?

À l'*admissibilité* (2 écrits) : une épreuve de pratique plastique consistant en la réalisation d'un portfolio de quelques pages, à partir d'un sujet et d'un corpus d'œuvres, et une seconde épreuve écrite : consistant en une dissertation à partir d'un sujet et d'un corpus d'œuvres.

À l'*admission* (2 oraux) : une épreuve de pratique plastique (réalisation d'un projet personnel à visée artistique), suivie d'un exposé et d'un entretien avec le jury. La deuxième épreuve orale consiste en un entretien avec le jury comme décrit dans la partie introductive de ce livret.

### Quelle mention de licence recommandée pour réussir le concours ?

Pour accéder à un parcours préparant le CAPES d'Arts plastiques, la mention Licence Arts plastiques est la voie privilégiée.

A l'UMPV, une option « Pré-pro CAPES » de la licence d'Arts Plastiques débute dès le L2 pour préparer au concours.

### Composantes de formation

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

### Responsables de parcours

Ariane-Esther Carmignac – ariane-esther.carmignac@univ-montp3.fr

### Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Arts plastiques	100	430	199	100	23 %

**Parcours :****Lettres Modernes et Classiques****Lieu : Montpellier et Perpignan****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES de lettres modernes et lettres classiques de développer les compétences attendues d'un professeur de lettres modernes ou classiques exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir les concours du CAPES lettres modernes et classiques ?**

**En Lettres Modernes (LM),** le concours exige une solide culture générale, une bonne maîtrise de l'histoire littéraire, de l'histoire des arts et de l'histoire culturelle. Il comporte 2 épreuves écrites d'admissibilité disciplinaires, l'une en littérature sur thème au programme (dissertation), l'autre en étude de la langue française, puis deux épreuves orales d'admission, la 1<sup>ère</sup> restant disciplinaire (explication linéaire de texte en relation avec un autre document variant selon l'option choisie), la 2<sup>nde</sup> est commune aux autres CAPES.

Nous préconisons de se préparer au concours par une licence mention Lettres ou Humanités, la mention Sciences du langage n'est pas exclue pour les étudiants ayant une bonne culture littéraire générale.

Ces Licences existent à l'UPVD et UMPV pour la mention Lettres Modernes, à l'UMPV pour les deux autres.

**En Lettres Classiques (LC),** le concours exige les mêmes connaissances et compétences qu'en LM (Cf. supra), mais de l'Antiquité à nos jours, mais encore la maîtrise des deux autres langues latine et grecque. Il comporte 3 épreuves écrites d'admissibilité disciplinaires : la 1<sup>re</sup> commune avec l'option LM (dissertation, Cf. supra), la 2<sup>me</sup> en versions, latine et grecque, la troisième en explication de texte littéraire français et en étude comparée des langues française et latine ou grecque ; 2 épreuves orales d'admission, la 1<sup>re</sup> restant disciplinaire (explication linéaire de texte latin ou grec en relation avec un texte français), la 2<sup>nde</sup> est identique aux autres CAPES (Cf. supra en LM).

Nous préconisons de se préparer au concours et à l'entrée en M2E par une Licence parcours Lettres Classiques.

Un parcours de ce type existe à l'UMPV (non à l'UPVD), au sein de la Licence Humanités.

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

*Montpellier* : Rachel Darmon (Lettres modernes) – rachel.darmon@univ-montp3.fr

Flore Kimmel (Lettres classiques) – flore.kimmel@univ-montp3.fr

*Perpignan* : Pascal Noguès (Lettres modernes) – pascal.nogues@univ-perp.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents aux concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Lettres modernes	669	1036	702	587	57 %
Lettres classiques	80	65	53	57	62 %

**Parcours :**  
**Éducation musicale et chant choral**

**Lieu : Montpellier**

**Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'éducation musicale et chant choral de développer les compétences attendues d'un professeur d'éducation musicale et chant choral exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES d'éducation musicale et chant choral?**

Le concours se compose de deux épreuves écrites d'admissibilité : la 1<sup>re</sup> permet d'évaluer la culture musicale et artistique des candidats ; la 2<sup>nde</sup> vise à juger leur capacité à utiliser des méthodes d'écoute, de description, d'écriture, de commentaire et d'analyse.

Les épreuves d'admission sont au nombre de deux : la 1<sup>re</sup> consiste en l'interprétation d'un chant en s'accompagnant, puis à mener l'apprentissage d'un chant à deux voix par un ensemble vocal. La 2<sup>nde</sup>, un entretien avec le jury, porte sur la capacité des candidats à se projeter dans le métier de professeur et à transmettre les valeurs de la République.

Nous conseillons de se préparer au concours et à l'entrée en M2E par une Licence mention Musique et Musicologie.

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Yvan Nommick – [yvan.nommick@univ-montp3.fr](mailto:yvan.nommick@univ-montp3.fr)

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Éducation musicale	95	135	114	79	59 %

**Parcours :**  
**Anglais**

**Lieu : Montpellier et Perpignan**

**Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'anglais de développer les compétences attendues d'un professeur d'anglais exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir les concours du CAPES d'anglais?**

La formation la plus adaptée pour devenir professeur d'anglais et préparer le concours d'accès à l'enseignement est la licence LLCE (Langues, Littératures & Civilisation étrangères et Régionales), parcours anglais.

Elle permet l'acquisition de la méthodologie des études universitaires (analyse de textes littéraires, de documents iconographiques, commentaires...), la maîtrise de la langue niveau C2, l'appropriation des littératures et des cultures des pays de langue anglaise. Les étudiants y pratiquent également abondamment la traduction (thème et version) et s'initient à une réflexion sur la langue.

Par ailleurs, elle permet de s'initier à la didactique de la langue ainsi que, par le biais de stages en collèges et lycées, d'appréhender le cadre institutionnel du système éducatif. Au sein d'enseignements de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement des langues vivantes, il est possible de s'initier à la didactique des langues.

Elle exige une bonne maîtrise de la langue (niveau C1 consolidé) à l'entrée de la formation. Les mobilités à l'étranger durant le cursus sont fortement encouragées.

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Montpellier : Luc Bouvard – luc.bouvard@univ-montp3.fr

Perpignan : Louisa King – louisa.king@univ-perp.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Anglais	770	1406	1044	719	51 %

**Parcours :****Catalan****Lieu : Perpignan (UPVD)****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES de catalan de développer les compétences attendues d'un professeur en collège et lycée en catalan et dans sa valence (anglais, espagnol, histoire et géographie, lettres, mathématiques).

Ce parcours est, également, ouvert en 2026-2027 aux titulaires d'une licence non-lauréats du concours mais souhaitant se former à l'enseignement du catalan et éventuellement d'être ultérieurement candidat au CAPES. Ces derniers doivent candidater via la plateforme *Mon Master*.

**Comment préparer le concours du CAPES de catalan ?**

La formation la plus adaptée pour devenir professeur de catalan et préparer le concours d'accès à l'enseignement est la licence LLCER (Langues, Littératures & Civilisation Étrangères et Régionales), parcours Catalan.

Elle permet l'acquisition de la méthodologie des études universitaires (analyse de textes littéraires, de documents iconographiques, commentaires...), la maîtrise de la langue niveau C1, l'appropriation de la littérature, de l'histoire, de connaissances en linguistique, sociolinguistique et en dialectologie qui sont essentielles à la transmission de la langue et de la culture catalane. Les étudiants y pratiquent la traduction et s'initient à une réflexion sur la langue. Ils sont également amenés à s'ouvrir aux autres langues de France et, plus largement, à la pluralité linguistique.

Les étudiantes et étudiants inscrits en master M2E et déjà titulaires d'une licence de catalan pourront préparer le CAPES en s'inscrivant à un DU (diplôme d'université) de préparation du concours dont les enseignements seront adossés à la licence de catalan et à la licence de la valence choisie par les candidates et les candidats.

**Composante de formation**

IFCT (UPVD)

**Responsable du parcours**

Míriam Almarcha París – almarcha@univ-perp.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Catalan	1	1	0	0	0%

**Parcours :**  
**Espagnol**

**Lieu : Montpellier et Perpignan**

**Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'espagnol de développer les compétences attendues d'un professeur d'espagnol exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme *Mon Master*.

**Comment réussir les concours du CAPES d'espagnol ?**

La formation la plus adaptée pour devenir professeur de langue (d'espagnol) et préparer le concours d'accès à l'enseignement est la licence LLCER (Langues, Littératures & Civilisation étrangères et Régionales), parcours espagnol.

Elle permet l'acquisition de la méthodologie des études universitaires (analyse de textes littéraires, de documents iconographiques, commentaires...), la maîtrise de la langue niveau C2, l'appropriation des littératures et des cultures des pays de langue espagnole. Les étudiants y pratiquent également abondamment la traduction (thème et version) et s'initient à une réflexion sur la langue.

Par ailleurs, elle permet de s'initier à la didactique de la langue ainsi que, par le biais de stages en collèges et lycées, d'appréhender le cadre institutionnel du système éducatif. Elle exige une bonne maîtrise de la langue (niveau B2 consolidé) à l'entrée de licence. Les mobilités à l'étranger durant le cursus sont fortement encouragées.

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Montpellier : Céline Pegorari – [celine.pegorari@univ-montp3.fr](mailto:celine.pegorari@univ-montp3.fr)

Perpignan : Amélie Adde – [amelie.adde@univ-perp.fr](mailto:amelie.adde@univ-perp.fr)

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Espagnol	273	730	414	273	37 %

**Parcours :**  
**Chinois****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES de chinois de développer les compétences attendues d'un professeur de chinois exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir les concours du CAPES de chinois ?**

La formation la plus adaptée pour préparer le concours d'accès à l'enseignement et devenir professeur de langue chinoise est la licence LLCE (Langues, Littératures & Civilisation étrangères et Régionales), parcours chinois.

Elle permet l'acquisition de la langue, de la méthodologie des études universitaires (analyse de textes et de documents iconographiques), l'appropriation de la littérature, de la culture et de l'histoire des pays de langue chinoise. Les étudiants y pratiquent également l'expression écrite et orale, la traduction (thème et version), et s'initient à une réflexion sur la langue.

Par ailleurs, elle permet de s'initier à la didactique et à la pédagogie de la langue et d'appréhender le cadre institutionnel du système éducatif, notamment par le biais de stages en collèges et lycées. Les mobilités à l'étranger durant le cursus sont fortement encouragées (possibilité de passer la deuxième année de licence dans une université chinoise).

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Rachel Daveluy – rachel.daveluy@univ-montp3.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Chinois	4	37	11	4	11 %

**Parcours :**  
**Occitan****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'occitan de développer les compétences attendues d'un professeur en collège et lycée d'occitan et de la seconde valence choisie (anglais, espagnol, histoire et géographie, lettres, mathématiques).

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES d'occitan ?**

La formation la plus adaptée pour devenir professeur d'occitan et préparer le concours d'accès à l'enseignement est la licence LLCER (Langues, Littératures & Civilisation étrangères et Régionales), parcours occitan.

Elle permet l'acquisition de la méthodologie des études universitaires (analyse de textes littéraires, de documents iconographiques, commentaires...), la maîtrise de la langue niveau C1, l'appropriation de la littérature, de l'histoire, de connaissances en linguistique, sociolinguistique et en dialectologie qui sont essentielles à la transmission de la langue et de la culture occitane. Les étudiants y pratiquent également abondamment la traduction (thème et version) et s'initient à une réflexion sur la langue. Ils sont également amenés à s'ouvrir aux autres langues de France et, plus largement, à la pluralité linguistique.

En ce qui concerne la valence, selon le choix du candidat, il est important d'avoir des bases solides dans la matière concernée. Au sein du département d'occitan, les enseignements de littérature et d'histoire permettent de travailler la méthodologie nécessaire en lettres et en histoire-géographie.

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Laurent Alibert – laurent.alibert@univ-montp3.fr

Sylvan Chabaud - sylvan.chabaud@univ-montp3.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Occitan	3	5	4	3	60 %

**Parcours :****SES****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES SES de développer les compétences attendues d'un professeur de sciences économiques et sociales exerçant en lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES SES ?**

Le CAPES de SES est un concours qui nécessite des compétences rigoureuses dans deux disciplines : science économique d'une part et la sociologie et sciences politiques d'autre part.

La réussite à ce concours sera favorisée pour les candidats provenant d'une licence de sciences sociales, d'AES, d'économie ou de sciences politiques.

Les candidats choisiront, au moment de l'inscription, le domaine, science économique ou sociologie et science politique, qui fait l'objet de l'évaluation la plus approfondie. Cette discipline est qualifiée de majeure. L'autre discipline étant alors qualifiée de mineure.

Dans les deux épreuves écrites et l'épreuve orale en lien avec les disciplines, le poids de la majeure est soit de 70% ou 65%.

L'UMPV propose dans les licences Sciences Sociales et AES aux étudiants de suivre en L2 et L3 un enseignement de pré-professionalisation au métier d'enseignant, un stage d'observation en établissement et un cours optionnel de préparation au CAPES de SES.

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Eric Paroldi – eric.paroldi@univ-montp3.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
SES	115	455	222	115	25 %

**Parcours :**  
**Documentation**

**Lieu : Montpellier**

**Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES Documentation de développer les compétences attendues d'un professeur documentaliste exerçant en collège et en lycée.

Ce parcours est, également, ouvert en 2026 aux titulaires d'une licence qui n'ont pas réussi le concours mais souhaitant le repasser. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES Documentation ?**

*Quels sont les attendus du concours d'une façon générale ?*

Une bonne connaissance du système éducatif et des métiers de l'enseignement, notamment du métier de professeur documentaliste est nécessaire afin de réussir votre formation. Vous devez posséder de solides notions en information, documentation et en sciences de l'information et de la communication (SIC) en général. Vous devrez également faire preuve d'analyse, d'argumentation, de rigueur et de méthode.

*Quelle licence peut être conseillée d'une façon générale ?*

La formation la plus adaptée est la licence en sciences de l'information et de la communication. À défaut, vous pouvez également suivre la licence de lettres modernes (Parcours Métiers de l'écrit et de la culture) ou bien un BUT information-communication parcours métiers du livre et du patrimoine

*Localement, quel parcours est conseillé de suivre pour réussir ce concours ?*

Dans le cadre de ces licences à l'université Paul Valéry Montpellier, nous vous recommandons plus particulièrement de suivre les enseignements de pré-professionnalisation : "Métiers de la gestion de l'information et de la documentation" en Licence 2 et Licence 3, ainsi que les options de préparation au Capes de documentation en L2 et L3 (si ces options sont ouvertes).

Vous pouvez également vous inscrire en licence professionnelle : "Métiers du livre, documentation et bibliothèque, parcours gestion des ressources documentaires et des informations spécialisées". Nous vous conseillons de faire des stages dans un CDI (voire en bibliothèques et centres de documentation).

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Eva Sandri – eva.sandri@univ-montp3.fr

Adeline Segui-Entraygues – adeline.segui-entraygues@univ-montp3.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Documentation	127	432	204	127	29 %

**Parcours :**  
**Histoire-Géographie****Lieu : Montpellier et Perpignan****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'Histoire et Géographie de développer les compétences attendues d'un professeur d'histoire-géographie exerçant dans le second degré en collège ou en lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPES Histoire-Géographie ?**

Le CAPES en Histoire-Géographie est un concours bivalent où des connaissances disciplinaires et méthodologiques solides sont attendues en histoire et en géographie.

Son obtention nécessite une formation dans ces deux disciplines que les universités de Montpellier et Perpignan proposent dans leurs parcours de Licence, avec la possibilité de suivre des modules supplémentaires pour se préparer au métier d'enseignant.

**Composantes de formation**

UMPV (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

Montpellier : Camille Renaudin – camille.renaudin@univ-montp3.fr

Perpignan : Agathe Maupin – agathe.maupin-buskin@univ-perp.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Histoire et Géographie	645	2025	1199	645	32 %

## Parcours :

### STMS

**Lieu : Montpellier**

#### Présentation et objectifs

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPET et du CAPLP « Sciences et Techniques Médico-Sociales » de développer les compétences attendues d'un professeur de STMS exerçant respectivement en lycée technologique et professionnel. Ces enseignements, inscrits dans les sciences humaines et sociales, se caractérisent par un triple ancrage : scientifique, technologique et professionnel. Ils mobilisent un socle scientifique solide et s'articulent à des disciplines du champ des sciences humaines : santé publique, sociologie, démographie, psychologie, droit, économie, histoire, géographie, philosophie, éthique ...

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

#### Comment réussir le concours du CAPET et CAPLP STMS ?

Les diplômes et formations préparant à ces concours sont la licence en sciences sanitaires et sociales ainsi que les licences en sciences économiques et sociales, Staps APAS (activité physique adaptée et santé), droit social, droit de la santé ... et les DE sociaux et médico-sociaux de grade licence : Infirmier, CESF, Masseur-Kinésithérapeute, Éducateur spécialisé, Assistante des services sociaux, ...

Pour réussir un des deux concours en STMS, il est nécessaire d'avoir une vision globale des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux en termes de politiques de santé, de politiques sociales, une connaissance des populations cibles (publics vulnérables) et des institutions sanitaires, sociales, médico-sociales avec des connaissances théoriques associées (droit, économie, sociologie, biologie, psychologie, ...)

Il faut être capable de construire des dossiers scientifiques et techniques, d'analyser des situations concrètes dans le champ sanitaire et social, de construire une enquête, de monter un projet (du diagnostic jusqu'à son évaluation), de mettre en place une démarche qualité.

#### Composantes de formation

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

#### Responsable de parcours

Hélène Gautier-Pélissier – helene.gautier@univ-montp3.fr

#### Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)

Sciences et Techniques Médico-Sociales	Nombre de postes	Présents aux concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
CAPET	35	103	73	35	34 %
CAPLP	50	161	96	50	31 %

**Parcours :**

EPS

**Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'EPS de développer les compétences attendues d'un professeur d'éducation physique et sportive exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

**Comment réussir le concours du CAPEPS ?**

Le concours du CAPEPS est un concours sélectif dont la réussite suppose une préparation très rigoureuse.

Pour réussir, il sera important de s'être forgé une culture large de l'EPS et une sensibilité face aux enjeux passés et contemporains de cette discipline scolaire « à part entière et entièrement à part ». La maîtrise de connaissances liées à la didactique des activités physiques, sportives et artistiques et l'acquisition d'une polyvalence pratique permettant de répondre aux exigences des épreuves physiques au programme du concours, de même que des compétences liées à l'expression écrite et orale, apparaissent ainsi incontournables.

Une clé de la réussite réside également dans la connaissance de l'enseignement de l'EPS dans les établissements du second degré, acquise au travers de la formation du candidat, de ses stages ou de ses expériences antérieures.

La Licence STAPS, mention Éducation et Motricité, est incontestablement la voie privilégiée pour se préparer au concours du CAPEPS.

**Composantes de formation**

UFR STAPS de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Responsables de parcours**

M1 : Éric Dreidemy – eric.dreidemy@umontpellier.fr

M2 : Christelle Marsault – christelle.marsault@umontpellier.fr

**Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)**

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
CAPEPS	670	2952	1147	670	23 %

UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER

## Mention M2E « Conseiller Principal d'Éducation »

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

Ce parcours de formation auquel les lauréats du concours CPE sont inscrits de droit permet à l'étudiant de développer les compétences attendues d'un CPE exerçant en collège et lycée.

### Comment réussir ces concours ?

#### Quelles caractéristiques du concours ?

Les caractéristiques du concours pour devenir CPE se distinguent par leur orientation éducative et organisationnelle. Centrées sur les missions éducatives, la gestion de la vie scolaire et l'accompagnement des élèves, elles nécessitent la connaissance du cadre réglementaire de la vie scolaire, de la gestion des conflits, du suivi des élèves et la concertation avec les acteurs scolaires. C'est pourquoi les épreuves écrites du concours font apparaître les problématiques éducatives (une dissertation convoquant les sciences humaines), et les questions de politique éducative (analyse de dossier documentaire).

De même, les épreuves orales d'admission s'appuient sur une mise en situation problématique de vie scolaire, et un entretien portant sur les capacités d'argumentation et d'analyse de situations pratiques.

En synthèse, le concours CPE se distingue par deux aspects complémentaires : d'une part, il évalue la connaissance du système éducatif, l'organisation administrative et pédagogique d'un établissement, ainsi que les enjeux éducatifs et sociaux liés à la vie scolaire. D'autre part, il porte sur l'analyse de situations concrètes, la capacité de médiation, de pilotage de l'action éducative, et l'accompagnement des élèves.

#### Quelle(s) licence(s) peut permettre d'accéder à un parcours préparant au concours ?

Les mentions des licences en sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation, sciences enseignement médiation (SEM), droit sont particulièrement adaptées pour accéder au parcours préparant le concours de CPE.

#### Quel parcours proposé en L3 à la FDE de l'UM ?

La FDE propose dans la licence Médiation, Éducation et Formation (MEF) un parcours en L3 spécifique à la préparation au concours de CPE. Ce parcours permet l'acquisition des connaissances académiques liées aux sciences humaines et sociales et de l'éducation, des connaissances institutionnelles et réglementaires liées au système éducatif français, au droit scolaire et à la politique éducative.

**Quel parcours en master permettant de préparer le concours ou d'envisager d'autres débouchés ?**  
Le master SEF (Sciences, Éducation et Formation) propose un parcours « Médiation, Éducation et Formation » (MEF) qui propose une formation pour les non lauréats au concours.

### Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

### Responsable de parcours

Geneviève Zoïa – genevieve.zoia@umontpellier.fr

Amal El Ghorfi – amal.el-ghorfi@umontpellier.fr

### Résultats nationaux des concours externes session 2025 (concours niveau M2)

	Nombre de postes	Présents aux concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
CPE concours externe	415	1704	785	415	24 %



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



**Parcours :**  
**Didactique et Humanités (DIDHUM)**

**Lieu :** Montpellier

**Présentation et objectifs**

Ce parcours de master s'adresse principalement à des étudiants et enseignants (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés), à des formateurs, des conseillers pédagogiques, à des médiateurs culturels ou à des acteurs des secteurs de la culture et de l'éducation (etc.) qui souhaitent développer leurs connaissances et compétences dans les domaines orientés vers la formation aux humanités et vers les didactiques disciplinaires qui s'y rattachent. Ses orientations majeures portent donc sur :

- Culture des humanités, culture humaniste, culture patrimoniale, humanités numériques, culture scolaire et culture informelle.
- Didactique du français et de la littérature.
- Didactique de l'histoire et de la géographie.

**Contenus de formation**

Les contenus de formation s'organisent autour de trois axes :

1. Des éclairages théoriques :
  - a) sur les questions qui traversent les contextes éducatifs, culturels et de formation, notamment l'école dans le cadre du tronc commun en M1,
  - b) sur les concepts didactiques généraux mais aussi spécifiques à chaque option disciplinaire.
2. Une professionnalisation progressive, notamment fondée sur l'analyse réflexive de pratiques de formation, de médiation ou d'enseignement, mais également basée sur l'appropriation de dispositifs, de situations et d'outils conceptuels et méthodologiques, ainsi que sur la découverte de contextes professionnels (notamment par l'intermédiaire d'un stage) spécifiques auxquels préparent le parcours.
3. Une démarche de recherche s'inscrivant dans les cadres conceptuels et méthodologiques développés par le LIRDEF

**Conditions d'accès**

Accès en M1 : ce parcours s'adresse à tout titulaire d'une licence ayant une expérience professionnelle dans les métiers de l'enseignement et/ou de l'éducation et/ou de la formation en lien avec les humanités. Une validation d'acquis est possible en fonction d'éléments spécifiques au parcours. Pour plus d'informations prendre contact avec les responsables du parcours.

**Composante de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

**Responsables de parcours**

Fabien Groeninger – fabien.groeninger@umontpellier.fr

Magali Brunel – magali.brunel@umontpellier.fr

**Poursuites d'études et réorientation**

La formation se donne pour objectif de consolider la maîtrise scientifique des enjeux et des différentes dimensions des humanités, notion saisie dans sa dimension historique, culturelle et politique, en relation avec les didactiques des disciplines qu'elle peut recouvrir.

**Insertion professionnelle et autres débouchés**

La formation permet donc de renforcer les compétences dans l'activité d'enseignement elle-même, et d'évoluer vers des carrières de recherche, d'expertise ou de formation.

Le parcours peut également constituer un socle pertinent pour une poursuite d'étude en 3<sup>me</sup> cycle (recherche doctorale) sous certaines conditions.

*Formation principalement conçue à distance en M1 et en M2 avec un temps de regroupement souhaité en M1 sur les UE de tronc commun de la mention PIF lors de la première semaine des vacances d'automne.*



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



**Parcours :****Savoirs, Apprentissages, Formation, Identité, Recherche (SAFIR)****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours SAFIR étudie l'élaboration, l'évolution et la transmission des **Savoirs** et questionne les différentes conceptions de l'**Apprentissage**. Il vise la construction des compétences de **Formation** liées aux pratiques d'ingénierie, mais aussi d'analyse de situations intégrant au plus près l'activité réelle des acteurs dans les métiers de l'enseignement et de la formation en éducation. L'**Identité** et la professionnalité du formateur se construisent au sein d'une communauté de pratiques par la **Recherche** et la mise en œuvre d'actions de recherche en formation.

Adossé à différents champs de recherche en sciences de l'éducation et de la formation, ce parcours mobilise une équipe pluridisciplinaire d'enseignants et d'enseignants-recherches.

**Contenus de formation**

Les contenus de formation s'articulent autour :

- D'éclairages théoriques sur l'élaboration, l'évolution et la transmission des Savoirs (incluant connaissances et compétences disciplinaires, savoir-faire didactiques et inter-didactiques, etc.) dans les métiers de la formation en éducation, aux plans épistémologique, historique, didactique et méthodologique.
- D'éclairages théoriques sur l'analyse de l'activité d'acteurs en situations professionnelles.
- De questionnements sur la conception, le pilotage, l'accompagnement et l'évaluation de formations. La perspective adoptée est celle des pratiques en ingénierie de Formation, initiale et continue, universitaire et institutionnelle, en intégrant la question de l'activité réelle du formateur.
- Et d'une démarche personnelle de recherche qui conduit à la réalisation d'un mémoire à partir d'une problématique de formation, encadrée par un tuteur et partagée avec l'ensemble des étudiants au cours des séminaires de recherche.

**Conditions d'accès**

Accès au parcours (en M1) : être titulaire d'une L3 ou d'un titre équivalent. Présenter un dossier de candidature (lettre et CV) fondé sur un intérêt, un projet ou une pratique effective dans les métiers de la formation. L'accès au parcours peut également faire l'objet d'une validation d'acquis professionnels sur présentation d'un dossier (VAP85). Accès possible en M2 pour des personnes possédant une solide expérience de formateur.

**Composante de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**Responsables de parcours**

Aurélie Chesnais – aurelie.chesnais@umontpellier.fr

**Poursuites d'études et réorientation**

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification de compétences professionnelles. Ce parcours doit permettre à des professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation d'évoluer au sein de leur institution ou dans d'autres institutions. Il peut également autoriser une évolution de carrière vers les métiers de la recherche (poursuite en doctorat), dans le domaine de l'éducation et de la formation.

*Cette formation est conçue pour être suivie tout en maintenant une activité professionnelle.*

**UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER****ACADEMIE  
DE MONTPELLIER***Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Parcours :**  
**Éducation et Pratiques Inclusives (EPI)****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours EPI s'adresse aux **enseignants et aux professionnels de l'éducation** qui ont l'ambition de faire évoluer leurs pratiques, afin de **contribuer à rendre l'école et la société plus inclusives**. L'objectif de la formation vise à apporter les références théoriques et pratiques propres au champ de l'éducation spécialisée et à accompagner les professionnels dans la compréhension de leur pratique professionnelle. Les enseignants trouveront dans la formation certains éléments nécessaires pour préparer le CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'École Inclusive).

**Contenus de formation**

Le parcours a pour objectif de **former les professionnels de l'éducation aux enjeux et pratiques inclusives**. Les apports permettront de mieux comprendre les situations de handicap et les besoins éducatifs particuliers. Les étudiants professionnels seront amenés à :

- Questionner et revisiter leur pratique professionnelle afin de mieux accompagner les élèves rencontrant des obstacles dans l'apprentissage,
- Interroger la notion d'identité professionnelle pour aider à clarifier les gestes et postures dans l'activité,
- Repenser les dispositifs contribuant à l'éducation inclusive en étant accompagnés dans l'élaboration de dispositifs innovants,
- S'engager dans une démarche personnelle de recherche conduisant à la réalisation d'un mémoire final invitant à adopter une posture réflexive sur sa pratique.

**Conditions d'accès**

Ce parcours sur deux années (M1 et M2) est accessible aux conditions suivantes : être titulaire d'une L3 ou d'un titre équivalent (BAC +3) et présenter un dossier de candidature (lettre et CV) fondé sur un intérêt, un projet ou une pratique effective dans les métiers de l'éducation auprès d'un public à besoins spécifiques.

*L'accès au parcours peut également faire l'objet d'une validation d'acquis professionnels sur présentation d'un dossier.*

**Composante de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**Responsables de parcours**Sylvie Perez : [sylvie.perez@umontpellier.fr](mailto:sylvie.perez@umontpellier.fr)Laure Ros : [laure.ros@umontpellier.fr](mailto:laure.ros@umontpellier.fr)**Poursuites d'études et réorientation**

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification de compétences professionnelles. Suite à la validation du master, une poursuite en doctorat est envisageable.

*Formation principalement conçue à distance en M1 et en M2 avec un temps de regroupement souhaité en M1 sur les UE de tronc commun de la mention PIF lors de la première semaine des vacances d'automne.*

**UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER**



# Adresses des structures d'enseignement

## Université de Montpellier

Faculté d'Éducation – 04 67 61 83 00  
[fde.umontpellier.fr](http://fde.umontpellier.fr)

### Carcassonne

122 avenue du Général Leclerc  
 11000 Carcassonne  
 Contact scolarité : 04 68 11 37 90

### Mende

12 avenue du Père Coudrin – BP 40  
 48001 Mende Cedex  
 Contact scolarité : 04 66 49 16 22

### Montpellier

2 place Marcel Godechot – BP 4152  
 34092 Montpellier Cedex 5  
 Contact scolarité : 04 67 61 83 60

### Nîmes

62 rue Vincent Faïta – 30000 Nîmes  
 Contact scolarité : 04 66 62 84 75

### Perpignan

3 avenue Alfred Sauvy – 66000 Perpignan  
 Contact scolarité : 04 68 85 70 48

## Faculté des Sciences

Place Eugène Bataillon  
 34095 Montpellier Cedex 5  
 Bâtiment 36 rez-de-chaussée CC437  
[www.science.edu.umontpellier.fr](http://www.science.edu.umontpellier.fr)

### Contact :

Ouissem Tebbal  
[ouissem.tebbal@umontpellier.fr](mailto:ouissem.tebbal@umontpellier.fr)  
[fds.master@umontpellier.fr](mailto:fds.master@umontpellier.fr)  
 04 67 14 30 20

## UFR STAPS

700 avenue du Pic St Loup  
 34090 Montpellier  
[www.staps.edu.umontpellier.fr](http://www.staps.edu.umontpellier.fr)

### Contact :

[staps-master@umontpellier.fr](mailto:staps-master@umontpellier.fr)  
 04 11 75 91 31

## Université Montpellier Paul Valéry

UFR6 « Éducation et sciences en lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales »

Route de Mende – 34199 Montpellier Cedex 5 – [www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

### Responsable scolarité :

Coralie de Castro – [coralie.de-castro@univ.montp3.fr](mailto:coralie.de-castro@univ.montp3.fr) / 04 67 14 25 75

### Gestionnaires pédagogiques :

Lettres et Arts : Marie Dessaigne – [marie.dessaigne@univ.montp3.fr](mailto:marie.dessaigne@univ.montp3.fr) / 04 67 14 23 81

Langues et SHS : Wahbya Avril – [wahbya.avril@univ.montp3.fr](mailto:wahbya.avril@univ.montp3.fr) / 04 67 14 25 19

## Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy – 66860 Perpignan Cedex 9 – [www.univ-perp.fr](http://www.univ-perp.fr)

### Contacts :

#### UFR LSH :

#### Caroline Bouic

[caroline.bouic@univ-perp.fr](mailto:caroline.bouic@univ-perp.fr)  
 04 68 66 17 77

#### UFR SEE :

#### Charlotte Barelaud

[charlotte.barelaud@univ-perp.fr](mailto:charlotte.barelaud@univ-perp.fr)  
 04 30 19 23 07

#### IFCT :

#### Michelle Pernier

[michele.pernier@univ-perp.fr](mailto:michele.pernier@univ-perp.fr)  
 04 68 66 22 10

# Préparation à l'agrégation externe

## Université Montpellier Paul Valéry

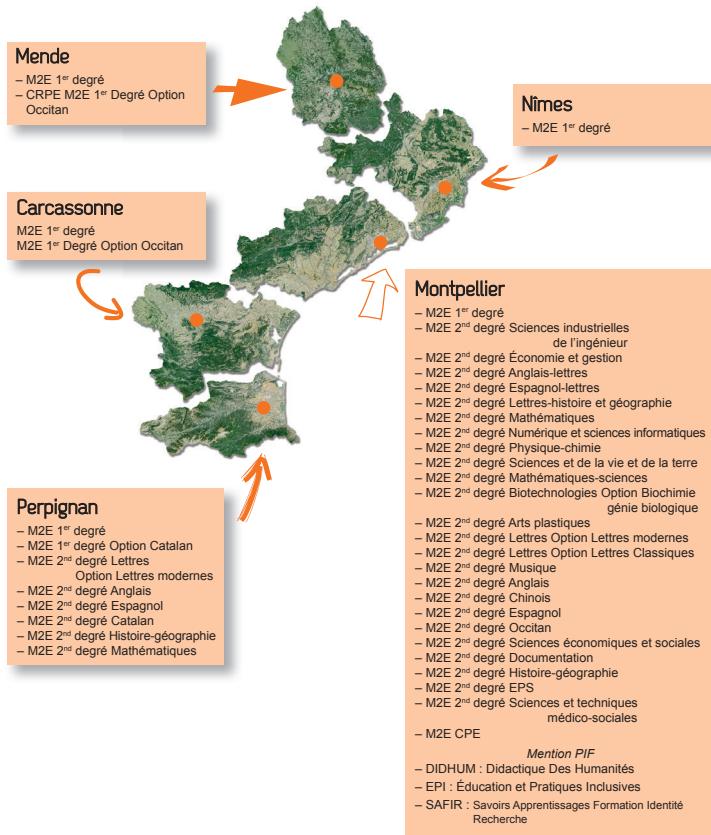
Lettres modernes et classiques	UFR 1	Mathias Sieffert	mathias.sieffert@univ-montp3.fr
Musique	UFR 1	Alice Pointeau	alice.rakotofiringa@univ-montp3.fr
Philosophie	UFR 1	Géraldine Lepan	geraldine.lepan@univ-montp3.fr
Allemand	UFR 2	Katja Wimmer	katja.wimmer@univ-montp3.fr
Anglais	UFR 2	Sophie Vasset	sophie.vasset@univ-montp3.fr
Espagnol	UFR 2	Sophie Sarrazin	sophie.sarrazin@univ-montp3.fr
Géographie	UFR 3	Camille Renaudin	camille.renaudin@univ-montp3.fr
Histoire	UFR 3	Thomas Granier	thomas.granier@univ-montp3.fr

---

## Université de Montpellier

Mathématiques	FDS	Sylvain Brochard	sylvain.brochard@umontpellier.fr
Sciences de la Vie / Science de la Terre et de l'Univers	FDS	Thomas Silberfeld Sylvain Coq Fleurice Parat Fanny Garel	thomas.silberfeld@umontpellier.fr sylvain.coq@umontpellier.fr fleurice.parat@umontpellier.fr fanny.garel@umontpellier.fr

# Parcours des mentions M2E et MEEF "Pratiques et Ingénierie de la Formation"



## Nos partenaires

[www.reseau-inspe.fr](http://www.reseau-inspe.fr)



[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

**DEVENIR ENSEIGNANT**

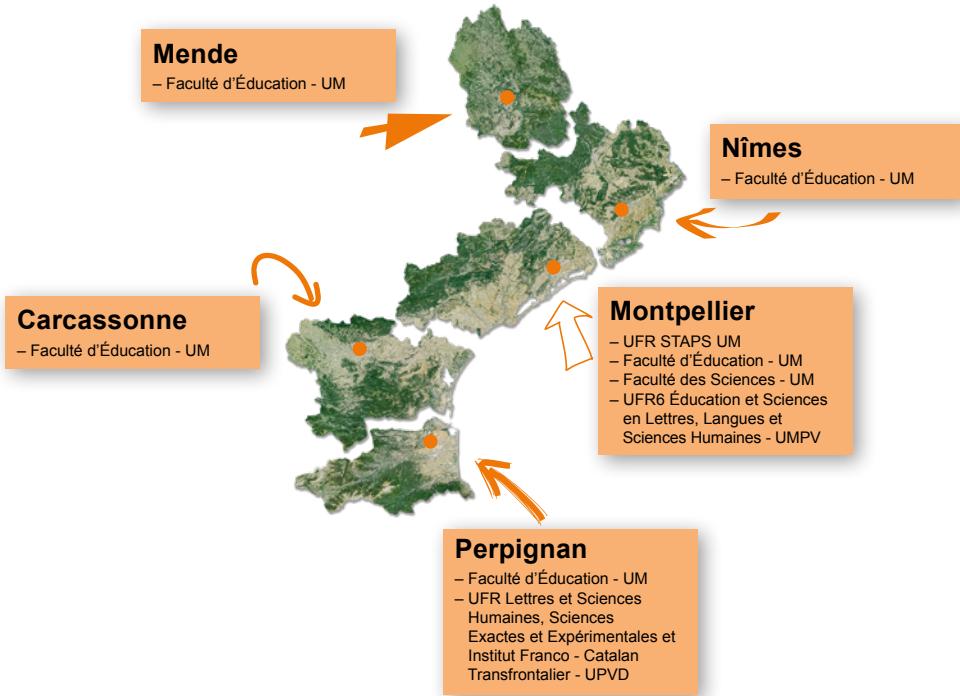
[www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)



[www.maif.fr](http://www.maif.fr)



Pour plus d'infos sur les concours :  
[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)



**INSPE** Institut national supérieur du professorat et de l'éducation  
Académie de Montpellier

[www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)



**INSPE de l'académie de Montpellier**  
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

8 rue de l'École normale – 34197 Montpellier  
Tél : 04 67 41 67 88 – [inspe@umontpellier.fr](mailto:inspe@umontpellier.fr)



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



Université  
**nîmes**  
UNIVERSITÉ



Université  
**Perpignan**  
Via Domitia  
CRÉATION D'AVENIR DEPUIS 1300

ACADEMIE  
**DE MONTPELLIER**  
Liberté  
Egalité  
Fraternité